

CTM

4 octobre 2016

Budget 2017 : Pas de SCOOP Des COUPES !

finances
Solidaires



- 1 765 nouvelles suppressions d'emplois,
- Action sociale torpillée,
- Santé Sécurité au Travail sacrifiée,...

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

DOUANES
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires finances

I.D.D.
Solidaires

Vraisemblablement dernier Comité Technique Ministériel (CTM) présidé par les ministres M. SAPIN et C. ECKERT, celui qui s'est tenu ce 4 octobre confirme le fossé qui se creuse entre la direction de notre Ministère et ce que vivent les agents dans les services.

Dès le 21 septembre, les Fédérations avaient fait connaître par courrier leurs exigences sur les attentes des agents, leurs inquiétudes sur leur avenir et celui de l'exercice de leurs missions. Cette nouvelle interpellation, qui faisait écho aux précédentes et portait sur les mêmes thèmes, aurait dû les guider dans la préparation de leurs réponses. Mais, au risque de démentir l'adage « *un homme averti en vaut deux* », (et comme ils étaient deux !...), les ministres ont persisté dans leur optimisme béat, ainsi qu'ils en ont pris l'habitude, reconnaissant les difficultés pour mieux les occulter.

Les Ministres savaient donc ce qui était attendu !

Solidaires Finances lors du CTM du 6 juillet dernier avait, déjà, au travers de sa déclaration liminaire dressé son bilan de ces 4 dernières années pointant les « ratés », les dossiers toujours en attente. Et s'ils avaient encore quelques hésitations, les résultats de la 31^e vague de l'observatoire interne confirmaient l'urgence d'un signe fort à donner aux agents.

Que retenir de l'intervention des ministres ?



Encore et toujours des suppressions d'emplois : - 1 765

A ce chiffre s'ajoutent les diminutions des effectifs des années précédentes (2 568 en 2016, 2 546 en 2015) qui mettent à mal l'exercice des missions qui relèvent de Bercy.

En 4 ans, selon la présentation du PLF, les effectifs de « l'administration des finances et des ressources humaines » ont décliné de plus de 10.000 emplois ! « Exemple[s] » pour le gouvernement, ces 2 500 suppressions par an ont aggravé les conditions d'exercice des missions et les conditions de vie au travail des agents, réduisant les implantations physiques et par là le service à l'utilisateur, loin de la « préservation de la qualité de vie au travail » vantée dans la présentation du PLF qui ose citer l'action sociale ministérielle, action emblématique depuis 1989 dans les MEFs mais dont on sait ce qu'il en advient aujourd'hui !

Ce seront donc 1765 nouvelles suppressions d'emplois équivalents temps plein qui affecteront les services du Ministère de l'Économie et des Finances en 2017. Il y a deux façons de voir ce chiffre. L'une, celle des ministres qui insiste sur le fait que ces suppressions sont moindres que dans la loi de Finances 2016, ce qui, en soi et en valeur absolue, est incontestable et qui tient compte de la lutte contre le terrorisme pour la Douane et du prélèvement à la source pour la DGFIP.

L'autre, la nôtre, constate que ces 1765 suppressions se cumulent avec toutes celles qui mettent à mal, tous les ans, l'exercice des missions qui relèvent de Bercy. **Moins il y a d'emplois dans nos services, plus chaque suppression d'emploi pèse.**

La plus grosse contributrice en nombre :

la DGFIP avec 1815 emplois supprimés. Si, pour le gouvernement, les 1398 Équivalents, Temps Plein en moins sur la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » ont « été calibré[s] de façon à permettre la pleine préparation du prélèvement à la source » et « tiennent également compte de la contribution de l'administration des douanes au plan de lutte contre le terrorisme », pour nous c'est encore une fois une façon tronquée, et donc faussée, de présenter leurs conséquences pour les missions et les agents de Bercy.

La plus grosse contributrice en pourcentage :

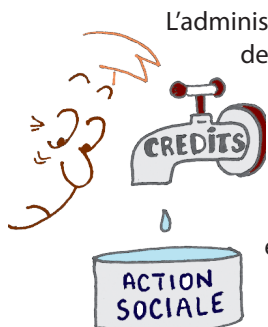
l'INSEE. Hors transferts, les statistiques perdent beaucoup de personnel : moins 97 postes, mais en pourcentage c'est beaucoup ! Cela fait près de 2 % de personnel en moins. Sur l'ensemble de Bercy, la baisse est d'environ 1,2 %. C'est donc l'administration à réseau qui subit en pourcentage la plus forte baisse.

Ces suppressions ne se justifient ni par une baisse de l'activité (la demande de statistique publique ne faiblit pas), ni par une hausse notable de la « productivité » (ça fait bien longtemps que tout est informatisé !). Sont-ce les conséquences de la réforme territoriale ? Mais pour l'instant celle-ci complique plus le travail puisque tous les services hors centrale doivent être réorganisés.

La plus discrète : la DGE. S'agissant du réseau des DIRECCTEs et de l'Administration centrale (hors DREAL), le schéma pluriannuel de suppressions d'emplois ces trois dernières années s'élevait à 30 équivalents temps plein par an. Pour 2017, 25 emplois seront encore supprimés au nom de la réforme territoriale soit 1,6 % et ce, avant même sa mise en oeuvre. Le ministère ne se donne pas les moyens d'une véritable politique de développement économique et industrielle, priorité du gouvernement que M. SAPIN a introduit dès les premiers instants de sa déclaration avec le besoin des entreprises à être soutenues : cherchez l'erreur !!

Une action sociale martyrisée...

Bien que le ministre annonce la garantie d'un niveau élevé et inchangé concernant les prestations et les bénéficiaires, ce budget consacre de fait la désanctuarisation de l'action sociale à Bercy. Car si le chiffre ne nous a pas été communiqué en séance, nous nous doutions que les crédits seraient en baisse et que le volume alloué s'appuierait sur le budget 2016 (amputé à l'époque de 30 millions par rapport au précédent), non sur celui de 2015.



L'administration s'abrite derrière une modification de la mécanique budgétaire qui consiste à partir des crédits « consommés » de 2015 pour à la fois établir et justifier le budget de 2017 et y appliquer la réserve de 8% qui de fait va s'imposer à tous les postes. Les conséquences sont évidentes et la publication du budget dans « **Performance publique** » le soir même du CTM nous en a donné confirmation.

■ **Moins 5,2 M €** pour la restauration.

■ **Moins 3,94 M €** pour le tourisme social (EPAF voit sa subvention diminuer alors qu'elle a décidé de déménager justement pour diminuer ses frais de gestion et faire des économies).

■ ALPAF, qui avait été spoliée par la suppression de sa subvention l'année dernière, la percevra certes cette année mais à hauteur de 60% de celle de 2015. Elle devra encore puiser dans sa trésorerie pour assurer ses prestations, ce qui hypothèque ses capacités, notamment à réserver des logements alors que les besoins sont de plus en plus grands.

■ **Moins 0,86 M €** aux associations socio/culturelles du ministère.

■ **Moins 7,2 M €** à la protection sociale complémentaire.

Ce budget est INACCEPTABLE !

Une Santé Sécurité au travail sacrifiée ...

Depuis des années, l'ensemble des indicateurs (rapports des acteurs préventeurs, observatoire interne,...) démontre la dégradation inexorable des conditions de travail des agents de notre ministère (restructurations, baisse des effectifs...).

Les engagements avancés par l'administration en 2016 pour reprendre la discussion sur ces thématiques ne sont au final que tromperies et fadaïses qui, dans les faits, se traduisent par une nouvelle coupe sombre de 3,34 millions d'euros



pour 2017, soit 16,50 % d'amputation du budget global. C'est notamment la prévention médicale qui en fait les frais ! Cela représente en effet en 3 ans une diminution de plus de 50 % des crédits

alloués à ce poste.

C'est bien la démonstration du refus de répondre aux légitimes attentes des agents et notamment ceux victimes de l'exposition à l'amiante.

C'est INTOLERABLE !!

... Mais auto satisfecit des Ministres

Les ministres ont tenu à justifier les choix politiques de la période. Ils ont ainsi avancé que la politique budgétaire du gouvernement avait permis de réduire les déficits publics à un niveau inférieur à 3 % du produit intérieur brut. S'agissant plus particulièrement de la politique fiscale, ils sont revenus sur plusieurs points.

Selon les ministres : les efforts demandés aux citoyens sous la forme de hausses d'impôts pendant plusieurs années (hausses déjà engagées par le précédent gouvernement) ont permis d'accorder certaines baisses.

Les mesures prises en matière d'impôt sur le revenu ont permis, d'une part, de revenir à la proportion de foyers « non imposables » d'avant ce mouvement de hausses (l'année de référence retenue par le gouvernement étant 2010). Et, d'autre part, d'opérer un mouvement au sein des foyers imposables qui a rendu l'impôt sur le revenu plus progressif. Celui-ci étant surtout supporté par les 10 % les plus aisés.

Sur le prélèvement à la source : son but est la « contemporanéité » de l'impôt, le traitement des crédits d'impôt obéit à des contraintes constitutionnelles et budgétaires, il n'y a pas de risque sur le niveau global de recouvrement, enfin, il faut se féliciter que ce soit la DGFIP qui en ait la charge.

DES ANNONCES ...

Plan ministériel de qualification de promotions intercatégorielles

Celui-ci sera reconduit mais le ministre n'est pas allé jusqu'à le qualifier d'ambitieux.

RIFSEEP et Spécificité



- en sont exclus : les corps et emplois de la Douane ;
- bénéficient d'un report : les corps de la DGFIP et de la DGE ;
- CCRF : « l'opportunité d'une éventuelle adhésion sera réexaminée ultérieurement ».

Telle est la réponse à la demande des fédérations d'exclusion des corps et emplois du ministère du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) comme le décret du 20 mai 2014 au II du 5° de son article 7 le permet.

mais ... IMT et Homogénéité

L'IMT (Indemnité mensuelle de technicité) de l'ensemble des agents de Bercy sera harmonisée. Il n'a pas été question de revalorisation. Comme aucune précision n'a été apportée sur la méthode et le calendrier.

Plan d'action CCRF

Le ministre a indiqué que le plan d'actions, validé par Matignon, sera appliqué. Un comité de suivi sera mis en place sous l'égide de la Directrice générale. L'expérimentation pour les départements 04 et 05 est décalée dans le temps.

Protection Sociale Complémentaire

Dans le cadre du prochain référencement le ministre « veillera personnellement à ce que l'offre minimale décrite ne soit pas inférieure » à celle de 2008 (précédent référencement).

...dont certaines méritent des précisions !

Solidaires Finances ne partage pas l'enthousiasme des ministres au même titre que les agents l'ont exprimé dans l'observatoire interne de juin 2016.

Face à la perte de sens, à la situation dégradée des conditions de travail, à la surcharge des activités, il est urgent de décider un moratoire des multiples réformes, restructurations et amputations des emplois, bref, de faire une pause qualité.

Urgent également de prendre en compte les revendications des représentants des personnels.

Solidaires rappelle ne pas avoir souhaité être signataire du « protocole » PPCR.

Dans la réalité, ce dispositif est vécu comme une régression avec une diminution nette sur la fiche de paye par rapport aux mois précédents, notamment pour la catégorie B qui est la première à le subir.

Sa déclinaison pose des difficultés, d'où la nécessité de donner des moyens et marges de manœuvres aux directions pour que le transfert primes/points d'indice soit plus favorable aux agents.

Solidaires Finances a souligné que le **dialogue social** ne se mesure pas au nombre de réunions. Il doit se construire et prendre en compte les revendications des organisations syndicales.

Au regard de ce que vivent au quotidien les agents, des conditions de travail et d'exercice de leurs missions qui se dégradent, ceux-ci ont le sentiment que leur efforts ne sont ni reconnus par le **PPCR**, ni par le dégel du point d'indice, et

ni par l'insuffisance des plans de qualifications de C en B et de B en A. Pour les agents, le message véhiculé par l'administration relève plus du punitif et d'une non reconnaissance de leur investissement et de leurs compétences.

Solidaires Finances a dénoncé le dysfonctionnement du dialogue social à **TRACFIN**, qui a conduit à la démission de tous les élus en CTS, fait rarissime dans les annales de ce ministère. Concernant la protection sociale complémentaire, la question qui se pose, c'est la responsabilité Etat/employeur s'agissant de sa participation (pour rappel au ministère, c'est 15 euros par an et par agent contre 60 € par mois dans le privé).

Prélèvement à la source : Contrairement à ce qui est annoncé, ce n'est pas une « énorme réforme » mais plutôt une réforme du mode de recouvrement qui est actuellement de 99 %.

Solidaires Finances ne partage pas l'optimisme affiché et attire l'attention des ministres sur les impacts de mises en œuvre qui, au regard des effectifs restant, ne mesurent pas l'ensemble des conséquences pour les agents de la DGFIP.

IMT : Suite à l'annonce du ministre, **Solidaires Finances** demande des éléments rapides et détaillés avant la fin de cette année, pour une mise en application dès le 1^{er} janvier 2017.

Pour **Solidaires Finances**, ce ne sont pas les effets d'annonces d'une hypothétique homogénéité de l'IMT (Indemnité Mensuelle de Technicité) dont les modalités d'une éventuelle application projetée ne sont pas définies, qui peuvent faire oublier les milliers de suppressions d'emplois, la réduction des crédits d'action sociale, de la santé hygiène et sécurité ,.....

Sans surprise, le CTM a été l'occasion pour les ministres de tirer un auto-satisfecit de la politique fiscale du quinquennat, dans une tonalité très politique...quant aux agents....

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

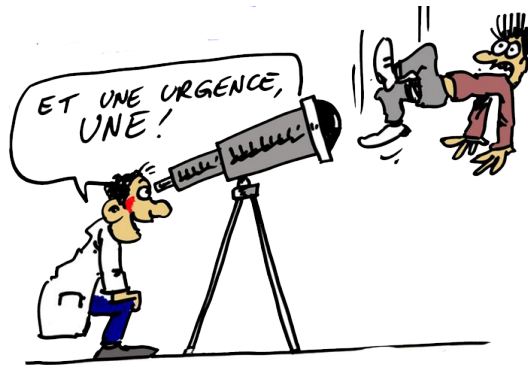
DOUANES
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires finances

I.D.D.
Solidaires



Nous aurions tendance à voir, concernant des agents du service public, un lien avec cet autre donnée : ils sont 56% à considérer que la qualité du service rendu aux usagers se dégrade ! Un chiffre en constante augmentation : ils étaient 23 % en novembre 2007 ! C'est la raison même de ce qui fait l'engagement et l'attachement d'un fonctionnaire à sa mission à laquelle il est ici manifestement porté atteinte aux yeux mêmes de celles et ceux qui l'exercent.

Serions-nous par trop négatifs ? Serions-nous décalés à l'égard de celles et ceux dont les élections nous ont confié avec un fort taux de participation la représentation ?

La dernière vague de l'Observatoire Interne confirme depuis des mois que le rythme du changement demeure trop rapide pour une large majorité des interrogé(e)s, de la même façon qu'ils sont une nette majorité à considérer défavorables les changements récents intervenus dans leur direction.

Dans les directions à réseaux, ils sont également majoritaires à estimer que leur situation personnelle au sein du ministère va se dégrader dans les prochaines années. Ils sont 59 % à le penser à la DGFIP pour 57% pour l'ensemble de Bercy.

Les sujets de préoccupation sont clairement les problèmes d'effectifs et les suppressions d'emplois (40 %), les réorganisations/restructurations/fusions (31 %), les conditions de travail (24 %) et la stratégie et les orientations des directions et du ministère (19 %). Presque un tiers des agents de Bercy déclare un niveau de stress élevé. De quoi justifier que le nombre des agent(e)s qui déclarent que leur motivation diminue soit sur une pente ascendante et représente désormais 41% des agents interrogés.

Résultat : 26% des agents de Bercy sont davantage prêts à participer à des actions revendicatives, ce qui confirme un niveau de mécontentement élevé et l'impression, que confirment les décisions des directions à tous les niveaux, de ne pas être écouté ni entendu.

Il y a un curieux décalage entre les résultats de cet observatoire et la présentation du projet de loi de finances comme si celles et ceux qui exercent les missions dépendant de Bercy et ceux qui les dirigent n'habitaient pas la même planète, ne partageaient pas un même univers ! Au pessimisme, au désarroi et à la colère sous-jacente des uns qui subissent les décisions des autres répond un tableau incroyablement positif d'un gouvernement qui se place en situation de vendre un bilan lors d'une future campagne électorale !

De quoi conforter notre demande d'une pause qualité. Il est plus que temps de créer un moratoire sur le maelström des réformes et restructurations et les amputations en emplois qui scient le fondement de l'action des agents de Bercy. Pour évaluer les conséquences de celles-ci sur l'exercice des missions et leurs conditions tant pour les agents que pour les usagers dans la diversité de leurs situations.

Les ministres n'entendent pas. Il faut réagir !

Solidaires Finances apporte son soutien aux agents qui à l'appel de l'intersyndicale Finances Publiques **Solidaires**, CGT et FO, se réuniront dans les prochaines semaines, pour décider des modalités d'action à compter du 10 octobre à mettre en place pour stopper cette spirale infernale. Celles-ci s'étaleront sur l'ensemble du dernier trimestre. Un temps de mobilisations et d'actions qui sera ponctué :

le 17 octobre
d'un appel à bloquer
physiquement
un site par direction



le 15 novembre
par une journée de grève
nationale et de
manifestations